

PANTHÉON Sorbonne *Magazine*

N° 3 | MAI-AOÛT 2013

MAGAZINE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE



DOSSIER

Compétitivité : une nouvelle donne ?

Directeur de la publication

Philippe Boutry

Vice-présidente chargée de la communication

Nadia Jacoby

Rédactrice en chef

Lucia Hernandez

Rédactrices

Lucia Hernandez, Cécile Lecan

Ont collaboré à ce numéro

Charlène Bouchaud, Christian de Boissieu, Cécile Gonzalez, Mahed Iqbal, François Villeneuve

Conception graphique et mise en page

Cyril Cavalié

Iconographie

Cyril Cavalié, Émilie Roux

Image de couverture

Peinture, Peugeot 208 dans une étuve sur le site de production PSA Peugeot Citroën de Porto Real, © PSA Peugeot Citroën

Crédits photos

Pages 2, 3, 26, 27, 34, 36 : UP1/Service communication ;
 p. 3, 10-12, 14-19, 21, 28-31 : Istockphoto ;
 p. 3-8 : Louis Witter, p. 9 : UP1/C. Gonzalez ; p. 9, 13, 19, 22, 23, 25, 32, 33, 34 : DR ; p. 10, 12 : Yann Toma, 2013 ;
 p. 11 : ONU ; p. 20, 21 : Mission archéologique de Madâ'in Sâlih ; p. 23, p. 33 : UP1/L. Hernandez ;
 p. 28-29 : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 ;
 p. 32 : Ana Otasevic, p. 32 : C. Bolze,
 p. 32 : QS World University rankings, p. 33 : Fondation Ben Talal ; p. 34 : Yann Toma ; p. 34 : UP1/H. Ligniez ;
 p. 35 : UP1/D. Lorenté

Remerciements

Éditions Descartes & Cie pour leur autorisation de reproduction des bonnes feuilles de *Vivre et travailler plus longtemps* par Jean-Olivier Hairault

Impression

Imprimerie Moderne de l'Est

**Tirage**

10 000 exemplaires

ISSN 2265-3252

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Service de la communication
 12, place du Panthéon
 75231 Paris cedex 05
 Tél. : 01 44 07 79 40
 Fax : 01 44 09 79 39
 secom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :



La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès de la rédaction.

Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14 001 respectant toutes les normes environnementales.

Éditorial



Au sommaire de cette livraison de *Panthéon Sorbonne magazine*, Christian de Boissieu traite avec lucidité, en économiste, de la notion de *compétitivité* dans le domaine industriel et financier. Mais qu'en est-il des universités, dans le cadre d'un enseignement supérieur public ?

L'attractivité se mesure d'abord à l'international. Le nom *Sorbonne* est un atout majeur : encore faut-il que l'université qui le porte réponde à sa réputation et aux attentes qu'elle fait naître. C'est aux étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne que le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius a choisi de s'adresser le 27 mars pour traiter de *La France, une puissance d'influence*. C'est la Sorbonne encore qu'ont entendu recevoir nos interlocuteurs de *Columbia University* et de *New York University*. C'est la Sorbonne que le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a saluée le 2 mai en lui demandant expressément de prendre en charge les thématiques des droits de l'homme. C'est vers la Sorbonne que vont nos interlocuteurs du Brésil, du Kazakhstan ou du Liban. C'est la Sorbonne qui trouve place dans le projet d'exposition universelle 2025. Autant de rencontres, autant de *challenges* !

Dans cette compétition, la qualité de nos formations et de notre recherche sont nos atouts maîtres : nos doubles licences ; nos masters professionnels ; nos projets de recherche ; nos expositions ; nos livres ; nos fouilles enfin, comme à Madâ'in Sâlih, qui nous livrent les rites funéraires des Nabatéens... Nous saurons relever ces défis !

Philippe Boutry,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retrouvez l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne sur les réseaux

 [facebook.com](https://www.facebook.com/univparis1)

 twitter.com/sorbonneparis1

 [youtube.com/univparis1](https://www.youtube.com/univparis1)

 www.univ-paris1.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

« La compétitivité hors prix de la France a progressé depuis une quinzaine d'années »

CHRISTIAN DE BOISSIEU → PAGE 16



« La France, une puissance d'influence : quelle politique internationale ? »

Conférence de Laurent Fabius

→ PAGE 6

Destination : New York !

Une délégation de l'université s'est rendue dans la ville américaine

→ PAGE 10

Paris - São Paulo : une série d'accords innovants

→ PAGE 13



Compétitivité : une nouvelle donne ?

Analyse du professeur d'économie Christian de Boissieu

→ PAGE 16

Les Nabatéens...

La découverte d'une tombe rupestre à Madâ'in Sâlih parle aux archéologues

→ PAGE 20

Publications

→ PAGE 22

Les bonnes feuilles

« Vivre et travailler plus longtemps. La retraite à quel âge? », par Jean-Olivier Hairault

→ PAGE 24



Doubles licences

Philosophie-lettres / Lettres-philosophie

→ PAGE 28

Histoire-hébreu classique
Études juives / Hébreu classique,
Études juives-histoire

→ PAGE 29

Master pro Banque et finance

Une présence de l'université dans les métiers de la banque et de la finance

→ PAGE 30

Conférence
de Laurent Fabius,
amphithéâtre
Richelieu,
27 mars 2013





→ **PAGE 6**

« La France, une puissance
d'influence : quelle politique
internationale ? »

→ **PAGE 10**

Destination : New York !

→ **PAGE 13**

Paris – São Paulo : une série
d'accords innovants

L'UNIVERSITÉ



CONFÉRENCE

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a reçu pour une conférence exceptionnelle le mercredi 27 mars 2013, le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Laurent Fabius.

« La France, une puissance d'influence : quelle politique internationale ? »

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius accueilli par François Weil, Recteur de l'académie et Chancelier des universités de Paris, et Philippe Boutry, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a prononcé une conférence dans le prestigieux amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. Son allocution portait sur la place de la France dans le monde, les objectifs fondamentaux et les priorités de la politique internationale française. Le ministre a ainsi exposé les grandes orientations de la politique étrangère de la France, devant un public composé d'étudiants, d'enseignants et de journalistes. « *La diplomatie, pour reprendre les mots du ministre, doit traiter à la fois l'urgence et le temps long. L'urgence, ce sont les crises. Le temps long, ce sont les orientations que nous avons choisies afin de promouvoir nos priorités, d'asseoir le statut de la France et d'adapter notre action à un monde qui change profondément.* » Le ministre a ainsi exposé quelques grandes lignes de la politique étrangère de la France. Après son discours, le chef de la diplomatie française s'est prêté au jeu de questions/réponses des étudiants.

Les crises internationales majeures

La France mène des actions à l'étranger, afin de résoudre plusieurs crises. Puisqu'une crise, outre la menace qu'elle est pour la stabilité du pays qui la traverse, peut être aussi un danger pour la France. L'État français se mobilise pour tenter de dénouer certaines d'entre elles. Le ministre des Affaires étrangères a donné en exemple quatre

De gauche à droite : Marie-Laure Coquelet, vice-chancelier des universités de Paris, Philippe Boutry, président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères



© Louis Witter

crises internationales majeures. Tout d'abord, la France est intervenue au Mali afin de contrer la menace terroriste et le trafic de drogue du pays.

« Je considère que ce que nous vivons aujourd'hui ce n'est pas une crise mais plutôt un véritable changement du monde »

Le Mali est en passe de devenir selon le ministre « *un sanctuaire du narcoterrorisme* », la France s'est mobilisée pour stopper l'offensive des groupes terroristes et leur progression vers le sud, vers Bamako.

Laurent Fabius a aussi pointé une autre crise, celle qui touche la Syrie. Le régime répressif de Bachar Al-Assad, a déjà fait plus de 70 000 morts et plus d'un million de réfugiés syriens. Il s'agit ici d'écarter le risque grave d'utilisation des armes chimiques. En effet, Bachar Al-Assad en détient un nombre important. Des actions, poli-

tiques, militaires et humanitaires ont ainsi été mises en place par la France. Une autre crise évoquée par le ministre, est la menace iranienne et

les questions qui se posent quant au programme nucléaire de l'Iran. La France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis, la Russie et la Chine, concèdent que l'Iran puisse disposer de l'énergie nucléaire civile, en revanche, ces pays et la France considèrent le risque que l'Iran se dote de l'arme atomique comme inacceptable. Face à cette menace, la France et les autres pays associés, ont « *une double approche qui associe des sanctions et l'offre de dialogue* », précise le ministre.

Laurent Fabius a également mention-

né la question israélo-palestinienne et le soutien de la France aux États-Unis. Les États-Unis cherchent en effet à trouver une solution juste pour le peuple palestinien et qui préserve la sécurité d'Israël.

Par ces exemples de crises qu'il faut traiter dans l'urgence, le ministre a pu ainsi exposer la volonté de la France, outre de défendre ses intérêts propres, de contribuer à la stabilité et à la sécurité du monde. Mais d'autres enjeux à plus long terme, guident la politique actuelle de la France.

La France, une « puissance d'influence »

« Je considère que ce que nous vivons aujourd'hui ce n'est pas une crise mais plutôt un véritable changement du monde », précise le ministre. Il y a une nouvelle hiérarchie des puissances qui se dessine et il s'agit même, selon lui, de repenser cette notion de puissance.

Si la France reste une puissance de premier rang au niveau international, elle n'est pas, à l'image des États-Unis ou de la Chine, une puissance internationale complète. Aujourd'hui, il faut considérer plusieurs dimensions de la puissance, explique le ministre. Il faut penser la dimension politique, économique et commerciale, militaire, diplomatique, culturelle... d'un pays. La France est une « puissance d'influence », c'est-à-dire qu'elle a un rayonnement et un pouvoir au niveau mondial. Elle a un poids économique (5^e puissance économique et commerciale) indéniable et « selon l'agence Reuters, [elle est] réputée être en

Discours
de Laurent Fabius
le 27 mars 2013



- 2012 le 3^e pays le plus innovant et le 4^e pays pour les investissements à l'étranger».

Les objectifs de la diplomatie française sont de garantir la sécurité de la France face aux nouvelles menaces, c'est aussi que la France soit présente

le monde qui le parlent (en première ou deuxième langue). Laurent Fabius dénonce à ce propos l'absurdité de certaines assemblées francophones où les intervenants se mettent à parler en anglais: «*Le français doit être parlé partout dans le monde, y compris en France*», affirme-t-il avec ironie.

c'est aussi ce qui fait sa singularité, la «*volonté de défendre des valeurs universelles, de ne pas parler seulement au nom d'intérêts égoïstes*» mais «*de se faire l'avocat de causes qui la dépassent*», affirme Laurent Fabius. Ainsi la politique extérieure de la France se préoccupe de l'actualité et



© Louis Witter

«*là où l'avenir se construit*». Il s'agit également de systématiser la diplomatie économique qui consiste à accompagner les entreprises françaises dans leur expansion internationale. La diplomatie du développement et la politique extérieure environnementale sont aussi des enjeux importants. Un grand élément d'influence, est le rayonnement culturel, intellectuel, artistique et scientifique de la France. Les 14 prix Nobel de littérature, les 11 médailles Fields et des établissements prestigieux, comme La Sorbonne, Le Louvre, l'Institut Pasteur, l'École normale supérieure..., participent au poids politique de la France à l'étranger.

Le chef de la diplomatie souligne également l'importance de la francophonie, qui véhicule à la fois une langue et une culture. Le français doit être valorisé. Il est la langue officielle des Nations Unies et de 29 États, c'est l'une des trois langues de travail de l'Union européenne. Ce sont plus de 220 millions de personnes dans

Il insiste sur la priorité accordée à l'enseignement supérieur français et à l'accueil des étrangers en France. L'abrogation de la circulaire Guéant (qui restreignait la possibilité pour les étudiants étrangers diplômés de poursuivre leur professionnalisation en France), s'inscrit dans cette perspective de promouvoir l'attractivité des universités françaises. Et de ce point de vue, soutient le ministre, un étudiant étranger peut être «*un ambassadeur de notre pays pour le restant de sa vie*».

Enfin, il aborde les orientations de la France au niveau de ses engagements européens. Il soutient une construction européenne «*différenciée*», où chacun des États européens peut évoluer à son rythme tout en restant dans l'optique d'une Europe solidaire et tournée vers la croissance.

La France joue ainsi, grâce à ses atouts dans différentes dimensions de la puissance, un rôle important sur la scène internationale. Elle a, et

des crises, mais aussi des enjeux du long terme, et des enjeux planétaires conclut le ministre avant de répondre aux questions des étudiants.

Lucia Hernandez

Retrouvez la vidéo de la conférence :

<http://goo.gl/giMZi>



Témoignages de deux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Cet événement a été très formateur et instructif pour les étudiants car il leur a permis d'être au fait des principaux objectifs de la politique internationale de la France



NABIL MOUSSAOUI (MASTER 1 FINANCE)



La conférence a mis en lumière les enjeux de la France dans un nouveau cadre socio-économique mondial et une géopolitique en pleine mutation. Monsieur le ministre des Affaires étrangères, a su mettre en évidence la place majeure qu'arbore la France en tant que puissance d'influence et les nouveaux défis qu'elle doit relever pour conserver ce statut. Elle utilise ainsi les moyens politiques, diplomatiques, économiques et militaires au service de la paix dans le monde mais surtout elle suit les valeurs qui ont contribué à son rayonnement culturel et intellectuel. Idéaux s'inscrivant dans la digne continuation de l'humanisme des Lumières.

Les thèmes abordés ont permis de créer une réelle synergie entre les invités venus d'horizons aussi divers que variés. Les différents cursus universitaires (histoire, droit, science politique et finance) représentés dans l'amphithéâtre Richelieu ont su donner

une complémentarité et une transversalité nécessaire à l'enrichissement du débat. Cet événement a donc été très formateur et instructif pour les étudiants car il leur a permis d'être au fait des principaux objectifs de la politique internationale de la France mais aussi de donner leur avis en participant au dialogue et en s'interrogeant sur les moyens mis en œuvre pour parvenir à réaliser ces mêmes objectifs.

Cela a été une véritable démonstration de la renommée de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne que d'avoir pu abriter en ses lieux un événement important. Ce qui renforce la réputation de cet illustre lieu dont la notoriété et le prestige ne sont plus à démontrer. Au sens où l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne reflète l'image de sept siècles d'excellence universitaire.

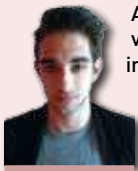
Cet événement et bien d'autres nous rendent d'autant plus fiers d'appartenir à cette belle et grande institution qui a su nous former et nous donner les moyens de notre ambition. ■



La dernière demi-heure, consacrée aux questions de l'assistance au ministre, donne aux étudiants l'occasion de jouer un rôle à part entière au cours de la conférence



PAUL TCHOUKRIEL (DOUBLE LICENCE HISTOIRE - SCIENCE POLITIQUE)



Après François Hollande en février, c'est Laurent Fabius qui a investi la place de la Sorbonne et son célèbre amphithéâtre Richelieu le temps d'une conférence. Récit d'un cours magistral pas comme les autres.

Il règne une atmosphère spéciale en ce début de soirée du 27 mars. Ce n'est autre que le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius qui est invité par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à évoquer la politique extérieure française et l'influence du pays sur le plan international.

Un événement exceptionnel tout d'abord puisque pour nombre d'étudiants, il s'agit de la première fois qu'ils pénètrent non pas dans une annexe, mais dans l'enceinte mythique de la Sorbonne.

Durant plus d'une heure et demie, le ministre prend le temps de rappeler à son auditoire les positions du pays sur les conflits les plus importants du moment, la ligne de conduite

que le gouvernement s'est imposée ou encore les difficultés rencontrées quant à la mise en place d'une politique internationale commune, quand certains pays veulent faire primer leurs intérêts privés au profit du bien commun. Enfin, la dernière demi-heure, consacrée aux questions de l'assistance au ministre, donne aux étudiants l'occasion de jouer un rôle à part entière au cours de la conférence.

Outre l'intérêt de la présence du chef de la diplomatie française lui-même, l'événement marque la cohérence de l'université et de sa politique concernant l'épanouissement des étudiants. Bien sûr, Paris 1 Panthéon-Sorbonne met l'accent sur l'importance du travail scolaire à proprement parler mais par ailleurs, l'université prouve, avec l'organisation de cette rencontre, son attachement à des interventions de ce type pour donner un bagage différent mais essentiel à ses étudiants.

Une façon pour l'université d'apporter encore davantage à ses étudiants. ■

RELATIONS INTERNATIONALES

Une délégation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne conduite par le Président Philippe Boutry s'est envolée pour New York le 30 avril dernier. Retour sur les objectifs de ce séjour.

Destination : New Y

Quatre jours (30 avril - 3 mai 2013) à New York afin de renforcer les liens entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ses universités partenaires, et s'inscrire dans le projet éducatif des Nations Unies : tel a été l'objet du récent séjour de représentants de l'université dans la ville américaine.

Work in progress : un jour à New York University

New York University (NYU) dont le campus de *Washington Square* se situe au cœur de Manhattan, entretient déjà avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne des liens multiples, notamment par l'entremise de professeurs invités et par l'accueil de nombreux étudiants au sein de l'université.

Une convention, signée le 26 mars 2012 à Paris, au ministère de l'Enseignement supérieur, par les présidents John Sexton et Jean-Claude Colliard (président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de 2009 à 2012), offre le cadre de développement de cette collaboration. La consolidation de cet accord a été au cœur des échanges mais de possibles nouveaux projets ont également été abordés, notamment une collaboration dans le champ des mathématiques appliquées ; et surtout la mise en place d'un diplôme commun (*Dual Degree* ou *Joint Degree*) au niveau du master.

Des rendez-vous ont été pris pour la fin du printemps à Paris afin de concrétiser dans la réciprocité, à New York comme à Paris, pour les étu-



Le Président Philippe Boutry et Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU

dants et les enseignants des deux universités, les projets en cours.

An old Alliance : un jour à Columbia University

La convention signée le 1^{er} mai dernier entre le *provost* de *Columbia University*, John Coastworth, (historien de l'Amérique latine) et le Président Philippe Boutry, modifie les termes de l'accord du 5 juillet 2007 :

Drapeau de la New York University, à Manhattan



en échange de l'accueil d'étudiants de *Columbia* à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle étend désormais à six étudiants *undergraduate* et deux doctorants (en histoire de l'art, histoire, philosophie, science politique, économie, géographie, mathématiques, informatique) la possibilité d'effectuer une mobilité d'un semestre à *Columbia*. *Columbia University* est la plus ancienne (1754) et l'une des plus prestigieuses universités de New York. Son vaste et magnifique campus est situé dans le quartier *Morningside Heights*, au nord de Manhattan. Mais les liens entre l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et *Columbia University* sont déjà anciens...

Fondé le 11 mai 2002, le programme *Alliance* réunit les universités de

ork !

Columbia et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que l'École polytechnique et l'Institut d'Études Politiques de Paris. Programme inédit et innovant, il accompagne des initiatives de coopération pédagogique, de collaboration scientifique et de dialogue transatlantique. Il se dessine selon trois grands axes. Le premier axe concerne



les programmes de recherche (*Joint Research Projects*) intéressants les études africaines, la philosophie, l'histoire de l'art, l'histoire et la démographie, les arts plastiques ; le deuxième axe s'articule autour de l'aide à la mobilité étudiante (*Doctoral Mobility Program*) ; le dernier s'intéresse aux formations diplômantes communes (*Joint Degree, Dual Degree*). Au fil des ans, le programme *Alliance* a renforcé la collaboration entre les deux universités : en 2007 un certificat en droit des affaires et gouvernance (*Global Business Law and Governance*) est créé ; en 2009, un master en droit français (*French Law*) ; en 2011, un master en histoire de l'art (*Dual Master's Degree in Art History*) et un certificat d'études africaines (*Joint Certificate in African Studies*)

Bibliothèque de Columbia University, à New York

en histoire et en science politique. Pour l'année universitaire 2012-2013, 32 étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne étudient à New York tandis que 16 étudiants de *Columbia* poursuivent leurs études à Paris, dans le cadre du programme.

La signature de cette nouvelle convention manifeste la poursuite d'une collaboration fructueuse. À l'occasion de cette visite, le Président Philippe Boutry a donné une conférence publique sur *Les universités françaises depuis 1968*. Le modèle universitaire français et les évolutions récentes des universités ont suscité de vifs et captivants débats. Dans une atmosphère très constructive, de nouveaux projets de collaboration ont été évoqués entre les deux universités, et des rendez-vous sont déjà pris !

Academic Impact : un jour à l'ONU

Academic Impact est un important et récent programme des Nations Unies, impulsé personnellement par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. L'objectif est d'associer plus étroitement le monde éducatif, de l'enseignement primaire à l'université, aux efforts de paix et de développement de l'organisation internationale. Il s'organise autour de dix engagements : l'enseignement des droits de l'homme, l'éducation pour tous, l'accès à l'enseignement supérieur, la collaboration des universités à l'échelle internationale, la citoyenneté globale, la paix et la résolution des conflits, le combat contre la pauvreté, le développement

(*sustainability*) par l'éducation, enfin le dialogue entre les cultures et la lutte contre l'intolérance.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne est à ce jour, la seule université parisienne et l'une des trois universités françaises à avoir adhéré à ce programme. L'intérêt des étudiants de l'université pour les questions onusiennes n'est plus à démontrer comme en témoigne l'association étudiante : le Pôle Panthéon-Sorbonne pour les Nations Unies. Créée en 2009, elle a pour vocation de sensibiliser les étudiants aux institutions onusiennes, et plus généralement de promouvoir les Nations Unies et la coopération internationale au sein de l'université. Cette association accompagne également tout au long de l'année des étudiants à des *Model United Nations* (MUN), ou simulations de sommets de l'ONU. Elle organise régulièrement des débats et des conférences sur des sujets d'actualité internationale. Par le biais de ces actions s'exprime la motivation des étudiants de participer à ce noble projet.



La délégation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a également découvert le magnifique immeuble de l'ONU sur les rives de l'East River et visité la salle de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Elle s'est ensuite

entretenu avec les responsables de l'*Academic Impact*. Elle a enfin eu l'honneur, le 2 mai, d'être reçue par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son impressionnant bureau du 38^e étage. Le secrétaire



Siège de l'ONU
à New York

■ ■ ■ général, entouré de ses collaborateurs a salué chaleureusement la place et la réputation de la Sorbonne à travers le monde. Ban Ki-moon s'est réjoui de l'implication de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le programme *Academic Impact*. Il a émis le souhait que ce programme soit centré sur l'enseignement des droits de l'homme, dont la France est l'un des foyers, et qu'il débouche, sur une participation effective des étudiants et de leurs enseignants, et sur des réalisations concrètes. Le Président Philippe Boutry et Jean-Marc Bonnisseau, vice-président en charge des relations internationales, ont rappelé l'implication de l'université dans ce programme. Yann Toma¹, professeur délégué de l'université auprès des Nations Unies a rappelé la nécessité de construire une relation durable entre les peuples *via* une transmission intergénérationnelle du savoir. Ce moment privilégié a permis de préciser les grandes lignes de l'engagement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Un hasard de calendrier avait voulu qu'au soir du 30 avril la délégation

fût invitée à la Maison française de *Columbia University*, aux célébrations du centenaire de l'invitation d'Henri Bergson dans l'hiver 1913. Le philosophe français avait alors attiré un auditoire nombreux, suscité un très vif intérêt dans la presse et le monde intellectuel américain, fasciné les dames de la meilleure société par sa distinction et son éloquence. On ne saurait prétendre que la délégation de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ait provoqué, un siècle plus tard, le même émoi collectif... Mais le nom de Sorbonne a partout suscité, chez les interlocuteurs



De gauche
à droite :
Philippe Boutry,
Ban Ki-moon,
Yann Toma
et Jean-Marc
Bonnisseau

américains, intérêt et sympathie ; et la présence à New York d'une délégation de l'université a été, semble-t-il, très appréciée. Cependant, le véritable bilan d'un tel séjour se mesurera à ses effets : à l'heure de la mondialisation, Paris 1 Panthéon-Sorbonne se doit aussi de promouvoir un *Global Project* qui soit à la hauteur des attentes de ses étudiants et de ses enseignants, et digne de sa réputation.

La rédaction

¹ Yann Toma est investi au sein des Nations Unies depuis 2008. Il travaille actuellement à un programme sur Arts et droits de l'homme.

RELATIONS INTERNATIONALES

Les relations internationales sont au cœur de la politique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le Brésil est une destination privilégiée par l'université.

Paris – São Paulo : une série d'accords innovants

Le Brésil est un pays qui a une très forte tradition d'échanges sur le plan culturel et universitaire avec la France. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'inscrit dans cette nouvelle mouvance. Elle compte en effet, non moins d'une douzaine d'accords avec les universités brésiliennes. Jusqu'à présent ces coopérations se limitaient à des échanges d'étudiants et d'enseignants chercheurs. Aujourd'hui, le service des relations internationales avance sur un certain nombre de projets pour consolider les liens avec ce pays. Jean-Marc Bonnisseau, vice-président en charge des relations internationales nous explique que le Brésil « *est un choix judicieux pour les développements futurs de la coopération universitaire en Amérique latine* ».

Deux accords se démarquent du panel des échanges. Le premier signé avec la *Pontificia Universidade Católica* (PUC) de São Paulo, prend la forme d'un double master en économie ; les étudiants suivent ce programme au Brésil mais les cours sont délivrés à la fois par des enseignants de la PUC et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. À l'issue de leurs deux années, les étudiants obtiennent un diplôme de *mastrado* de la PUC et un diplôme de master 2 en économie du développement de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le second accord est en cours de signature avec l'*Universidade de São Paulo* (USP). Il existe déjà des coopérations avec cette université dans différentes disciplines telles que l'histoire, la philosophie ou le droit. Il s'agit aujourd'hui d'approfondir ces échanges

De gauche à droite : Guillermo Hillcoat et Mario Fruguete, coordinateurs de la Chaire FIESP-Sorbonne, Nadia Jacoby, et Jean-Marc Bonnisseau, vice-présidents de Paris 1 Panthéon-Sorbonne



en lien avec l'Institut d'études Brésil-Europe (IBE) géré et coordonné par l'université de São Paulo et supporté financièrement par l'Union Européenne.

Un des accords les plus originaux est celui que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a conclu avec la Fédération des industries de l'État de São Paulo (FIESP). Cette coopération se concrétise par une chaire commune : « Globalisation et monde émergent ». Dans le cadre de celle-ci pourront être dispensées des formations, orientées autour de thèmes comme le droit du travail, la politique industrielle ou encore les questions d'environnement. Cet accord s'articule également autour d'une coopération scientifique ainsi que de l'organisation d'activités à haute visibilité institutionnelle (conférences, tables rondes,...). Cela permet non seulement de donner une visibilité internationale à la chaire

mais également de faire interagir les autres partenaires brésiliens et internationaux.

Les relations avec les établissements brésiliens seront donc sûrement amenées à s'enrichir dans les prochaines années. Jean-Marc Bonnisseau insiste sur les qualités multiples de ces accords avec le Brésil : « *Pour nos étudiants, ce sont des formations intéressantes avec à la clef des perspectives professionnelles extraordinaires. Beaucoup d'entreprises françaises sont implantées au Brésil, et un certain nombre d'entreprises brésiliennes souhaitent s'implanter en Europe* ». Ainsi, le Brésil est un pays stratégique pour les relations internationales.

Cécile Lecan





→ **PAGE 16**

Compétitivité :
une nouvelle donne ?

→ **PAGE 20**

Les Nabatéens...

→ **PAGE 22**

Publications

RECHERCHE



ÉCONOMIE

Comment penser la compétitivité dans le contexte politique actuel qui impose de nouvelles contraintes économiques ? Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, nous livre son expertise.

Compétitivité : une nouv

La compétitivité désigne la plus ou moins grande aptitude des agents économiques – les entreprises mais pas seulement elles : on parle aussi de compétitivité des États, des banques, des places financières, etc. – à affronter la concurrence, d'où qu'elle vienne et quelles que soient ses formes. *Ex post*, la compétitivité se mesure d'abord au niveau micro-économique à l'aune des parts de marché et des résultats des firmes, et par extension au plan macro-économique à la lumière des performances générales d'une économie (croissance, emploi, soldes extérieurs,...). La productivité, dans ses différentes composantes (productivité du travail, du capital, productivité globale des facteurs de production), a un impact significatif sur la compétitivité, mais elle n'en est que l'un des déterminants.

L'Europe est aujourd'hui, malheureusement pour nous, la zone de basse pression dans l'économie mondiale : croissance en berne, chômage global élevé et en progression, chômage des jeunes massif. Les scénarios «au fil de l'eau» jusqu'en 2020 ne sont guère meilleurs, et il faut tout faire pour les améliorer par des politiques structurelles volontaristes.

Avant d'évoquer les pistes à privilégier pour un redressement de la compétitivité de l'économie française, il faut partir d'un constat, rappelé dans le rapport Gallois et largement partagé.

Les faits sont têtus

Le diagnostic a été fait à maintes reprises depuis dix ans et amplifié par le rapport Gallois.

Depuis les années 1990, sans qu'il soit possible de donner une date très précise et de l'imputer totalement à tel ou tel camp politique, la compétitivité française a reculé dans l'absolu et dans le relatif, c'est-à-dire par rapport aux meilleurs élèves de la classe européenne (dont, bien sûr, l'Allemagne). La France affiche un déficit extérieur devenu structurel puisqu'il perdure par-delà les cycles économiques ; les entreprises françaises ont perdu des parts de marché à la fois en et hors Europe. Nous résistons moins bien que l'Allemagne aux ambitions industrielles des grands pays émergents (Chine, Inde...) malgré nos points forts : l'aéronautique, le nucléaire, le TGV...

La compétitivité-prix dépend du niveau et de l'évolution des coûts salariaux unitaires, c'est-à-dire des salaires rapportés à la productivité du travail. De ce point de vue, depuis quinze ans, la France a perdu du terrain vis-à-vis de l'Allemagne : les salaires nominaux et réels y ont progressé plus rapidement et la productivité du travail moins vite. Du côté français, la mise en œuvre uniforme des 35 heures n'a pas arrangé les choses... Du côté de l'Allemagne, les réformes structurelles menées à partir de 2000, avec les mesures Schröder (qui ont valu au Chancelier allemand sa défaite électorale) et les lois Hartz (du nom de l'ancien DRH de Volkswagen) ont renforcé sa position compétitive. Le rapport Kra-martz dans le cadre du CAE (Conseil d'Analyse Économique) a dressé un bilan intéressant de ces réformes allemandes. Même si la France n'est pas



l'Allemagne sous l'angle du consensus social ou du fonctionnement du marché du travail, elle doit regarder de plus près l'expérience allemande sans qu'il soit besoin d'ériger cette dernière en modèle. Alors que l'Allemagne a fait un peu de TVA sociale, la France a choisi de réduire le coût du travail pour les entreprises par une autre voie, celle du crédit d'impôt compétitivité-emploi mis en œuvre depuis 2013 et dont il serait beaucoup trop prématuré de dresser un premier bilan.

À côté des coûts salariaux unitaires et en négligeant pour l'instant la question lourde des taux de change,

elle donne ?



la compétitivité-prix est fonction des autres coûts, en particulier des coûts énergétiques supportés par les entreprises. Les options prises par chaque pays pour son « mix » énergétique signalent sa détermination dans la lutte contre le changement climatique, mais elles influent aussi sur les coûts de l'énergie.

La compétitivité hors prix (ou structurelle) renvoie à tout un ensemble de facteurs hétérogènes, difficiles à quantifier mais influents : la qualité des produits, les efforts commerciaux et leur impact etc. Il existe quelques études sur la compétitivité hors prix pour la France, plus exactement sur l'image des produits français telle qu'évaluée par des importateurs étrangers de ces produits en comparaison de produits non français. De ces études, il ressort que la compétitivité hors prix de la France a progressé depuis une quinzaine d'années, mais qu'elle demeure en deçà de la compétitivité hors prix des productions allemandes. C'est plus une confirmation qu'une surprise. Cet écart structurel explique aussi pourquoi les industriels français sont plus sensibles à la surévaluation de l'euro que leurs homologues allemands. Ces derniers, bénéficiant d'avances dans les deux composantes de la compétitivité (prix et hors prix), sont mieux à même de « digérer » et de compenser les effets d'un taux de change surévalué.

Les axes à privilégier

Il ne faut pas essayer de concurrencer les pays émergents en matière de salaires mais plutôt compter sur un relèvement progressif, et déjà amorcé, des

■ salaires nominaux et réels dans ces pays pour combler une partie du différentiel constaté aujourd'hui. Par ailleurs, la France n'est pas la Grèce, le Portugal ou l'Espagne. Elle doit pouvoir s'en sortir, à la différence de ces pays, sans une déflation salariale... Ce qu'il convient de privilégier, c'est une politique à la Schumpeter, misant sur l'innovation, la Recherche et développement (R&D), l'essor des PME si vital dans un pays comme la France pour l'activité et l'emploi, également sur l'éducation dans ses différentes composantes (formation initiale et formation continue)... Je ne veux pas opposer les politiques schumpétériennes aux politiques keynésiennes, ni retenir de Schumpeter sa formule la plus connue de la «*destruction créatrice*», mais prétendre qu'en cette phase du cycle et de la crise et au moins pour les cinq années à venir il convient de mettre en œuvre des politiques de l'offre compétitive.

« Nous allons à mon avis, sortir progressivement de la crise de la zone euro. Tant mieux ! »

Ces politiques doivent viser à réduire les coûts salariaux unitaires sans réduction des salaires et grâce à une accélération des gains de productivité, due à l'intensification de la R&D et de l'innovation sous toutes ses formes (nouvelles technologies, nouveaux produits avec l'exigence de monter en gamme pour essayer de conserver une longueur d'avance vis-à-vis des pays émergents, nouveaux modes d'organisation dans l'entreprise) et à l'investissement accru dans l'éducation et la formation. Le taux de marge des entreprises françaises doit être également surveillé parce qu'il conditionne en partie la décision d'investissement. Une politique schumpétérienne comme celle esquissée, plaçant au cœur du processus les liens étroits entre productivité et compétitivité, permettrait de rétablir la com-



pétitivité française sans choc salarial significatif.

Dans le même temps, l'essor des PME est à privilégier. Pourquoi? Parce que toutes les études menées depuis dix ans soulignent à juste titre que le manque d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire), en comparaison de l'Allemagne bien sûr, mais aussi de

l'Italie, pèse lourdement sur l'activité, l'emploi et la compétitivité en France. Tout ce qui peut être fait pour favoriser le développement des PME – les financements adéquats, la fiscalité de la transmission... – irait dans la bonne direction.

Je n'oublie pas l'importance du marché du travail. Ce marché n'est pas et ne sera jamais un marché comme les autres, mais des progrès doivent être faits dans la direction de la «flexi-sécurité» à la Scandinave: flexibilité accrue pour les entreprises dans la gestion des postes mais, en contrepartie, une sécurisation renforcée des parcours individuels. L'accord de janvier 2013 et la loi qui le rend effectif portent pour l'essentiel sur cette nouvelle donne.

Un dernier axe, qui ne saurait être négligé, touche aux taux de change.



À quoi servirait-il de regagner de la compétitivité-prix *via* les gains de productivité ou les coûts énergétiques si tout cela était «mangé» par une appréciation de l'euro, en particulier vis-à-vis du dollar? Nous allons, à mon avis, sortir progressivement de la crise de la zone euro. Tant mieux! Mais, dans un contexte de «guerre des monnaies» au plan mondial et avec des Américains en définitive très satisfaits de la faiblesse du dollar et des Japonais qui pratiquent depuis le début de 2013 une politique monétaire très agressive pour faire baisser le yen, on peut craindre en 2013-2014 une remontée de l'euro,





forcément défavorable à la compétitivité européenne. Si un tel scénario devait se concrétiser, il faudrait alors que la BCE (Banque Centrale Européenne), avec l'appui des autorités européennes, envisage sérieusement de mettre en œuvre une politique de change. Nous n'en sommes, heureusement, pas là, mais il faut garder en tête ce risque potentiel et se préparer à la manière d'y faire face le cas échéant.

Comment desserrer les contraintes de financement ?

Si l'essentiel est d'encourager la R&D, l'innovation, l'éducation et la formation, la croissance des PME..., comment financer tout cela dans un contexte où, en France comme dans beaucoup d'autres pays, les budgets publics (y compris les budgets des collectivités locales) vont être sous pression pendant au moins quatre ou cinq ans ? Dans un contexte aussi où les nouvelles règles prudentielles, par ailleurs indispensables, appliquées aux banques et aux compagnies d'assurance vont inciter les intermédiaires financiers à moins financer l'économie réelle, tout spécialement le long terme

et les PME. Les marges de manœuvre sont étroites mais elles existent.

Au plan français, il s'agit de mieux mobiliser l'épargne privée abondante (les Français épargnent encore près de 16% de leur revenu disponible, un chiffre supérieur à la plupart de nos voisins) pour l'attirer vers le financement de l'investissement, du développement durable et du long terme, des PME... Cela suppose de remettre à plat certains acquis, et de concevoir les instruments financiers adéquats et une fiscalité de l'épargne favorable à une telle ambition. Cet axe est complémentaire d'une nécessaire relance du capital-investissement (« *private equity* ») et des encouragements en faveur des cofinancements public/privé.

La création de la BPI (Banque Publique d'Investissement) s'inscrit dans le fil d'une politique de compétitivité et d'emploi. Encore faudra-t-il que la nouvelle entité, disposant d'une force de frappe d'environ 50 milliards d'euros, parvienne à développer des synergies et des effets de levier entre ses trois composantes : le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement), OSEO (banque) et CDC Entreprises (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations).

Au niveau européen, l'augmentation de 10 milliards d'euros du capital de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), décidée par le Conseil européen de juin 2012, va dans la bonne direction. À mon sens, on peut même aller plus loin dans l'activation de la BEI, sans dégrader la qualité de sa signature ou faire monter les taux d'intérêt en Europe.

C'est en considérant les deux étages, l'europeen et le national, que les pays membres de l'UE, et tout spécialement de la zone euro, parviendront à desserrer les contraintes de financement et se donneront ainsi les marges, nécessaires mais pas suffisantes, pour relancer la croissance et l'emploi mal-



gré la rigueur budgétaire. Une relance de la croissance et de l'emploi qui doit aller de pair avec la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre (en particulier de CO₂), grâce aux économies d'énergie et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Christian de Boissieu

CHRISTIAN DE BOISSIEU



Christian de Boissieu est professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est responsable du master pro Banque et finance (cf. page 30). Il est professeur au Collège d'Europe à Bruges. Depuis 2011, il est membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été président du Conseil d'Analyse Économique de 2003 à 2012. Le dernier ouvrage paru et qu'il a codirigé s'intitule : *Les systèmes financiers. Mutations, crises et régulation* (Economica, 4^{ème} édition 2013). LH

■

DERNIÈRES DÉCOUVERTES

Le Monde relatait le 15 mars dernier la découverte d'une tombe rupestre de l'antique Hégra en Jordanie qui révèle comment les défunts étaient apprêtés pour leur dernier « voyage ». Entretien avec François Villeneuve, professeur d'archéologie et archéologue, et Charlène Bouchaud, docteure en archéologie, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les Nabatéens...

Les Nabatéens sont à l'origine des nomades. Ils se sédentarisent à Pétra et dans son voisinage (entre le IV^e et le I^{er} siècle av. J.-C.). Ils ont rapidement étendu leur zone d'activité commerciale et d'influence vers le nord, puis le sud, où ils sont arrivés jusqu'à Hégra (aujourd'hui Madâ'in Sâlih).

Hégra est un site d'une grande beauté naturelle, à côté d'une oasis au pied de buttes gréseuses dans les falaises desquelles ont été taillées au I^{er} siècle les façades d'une centaine de tombeaux. C'est le joyau patrimonial de l'Arabie Saoudite : le premier site de ce pays à avoir été classé au Patrimoine mondial par l'UNESCO, en 2008.

Notre équipe a fouillé un impressionnant ensemble de sanctuaires à l'air libre à l'intérieur d'un massif gréseux très fermé. Nous avons aussi fouillé et restauré cinq grands quartiers d'habitation (du IV^e siècle av. J.-C. au V^e siècle apr. J.-C.).

Nous avons découvert le rempart de briques crues, de trois kilomètres, qui entoure la ville, ainsi que nombre d'inscriptions en nabatéen et en d'autres langues sémitiques de la région, en grec, en arabe, et, chose inattendue, en latin. Mais les découvertes les plus remarquables portent sur l'agriculture et sur les pratiques funéraires. L'étude des graines, fruits et bois carbonisés, parfois desséchés, trouvés lors des fouilles permet de rendre compte des plantes exploitées dans et autour de l'oasis. Parmi les nombreuses espèces de céréales, légumineuses, fruitiers recensées, la découverte de coton – une plante d'origine subtropicale dont les besoins en eau sont importants – retient particu-



Patricia Dal-Prà, spécialiste de l'étude des textiles et Nathalie Delhospital, anthropologue, nettoient une des pièces de cuir et de tissus retrouvée au sein du tombeau IGN 117

lièrement l'attention, soulignant une volonté de la part des habitants du site de produire une culture non-alimentaire, peut-être destinée en partie aux activités commerciales. Très peu de choses sont connues sur l'histoire de la culture du coton dans l'Ancien Monde et jusqu'à il y a peu, son introduction au Proche-Orient était considérée comme liée à l'expansion islamique. Ces découvertes permettent de réévaluer la place de cette culture durant l'Antiquité en Arabie.

Pour finir, les découvertes les plus récentes sont le résultat du travail d'équipe de différents spécialistes – archéologue, anthropologue, spécialiste de l'étude des cuirs et des textiles, archéobotaniste – autour de la question des pratiques funéraires. L'examen approfondi des nombreuses pièces archéologiques trouvées lors des fouilles d'un des tombeaux du site permet de proposer de nouvelles hypothèses sur la façon dont on inhumait les morts à Hégra durant les premiers siècles de notre ère.

Le corps du défunt, dénudé et orné d'un simple collier de dattes, était enveloppé dans plusieurs tissus imbibés de résines et attachés par des sangles. Une première couche était

vraisemblablement en laine, une deuxième et une troisième en lin. Enfin, le corps était recouvert d'un linceul de cuir tanné de chèvre ou de mouton. Ce rituel jusqu'alors inconnu laisse penser que les Nabatéens croyaient à la vie après la mort et qu'ils préparaient le corps des défunts avec grand soin.

Charlène Bouchaud
et François Villeneuve

Pour en savoir plus : *Le Monde*
du 15 mars 2013 :

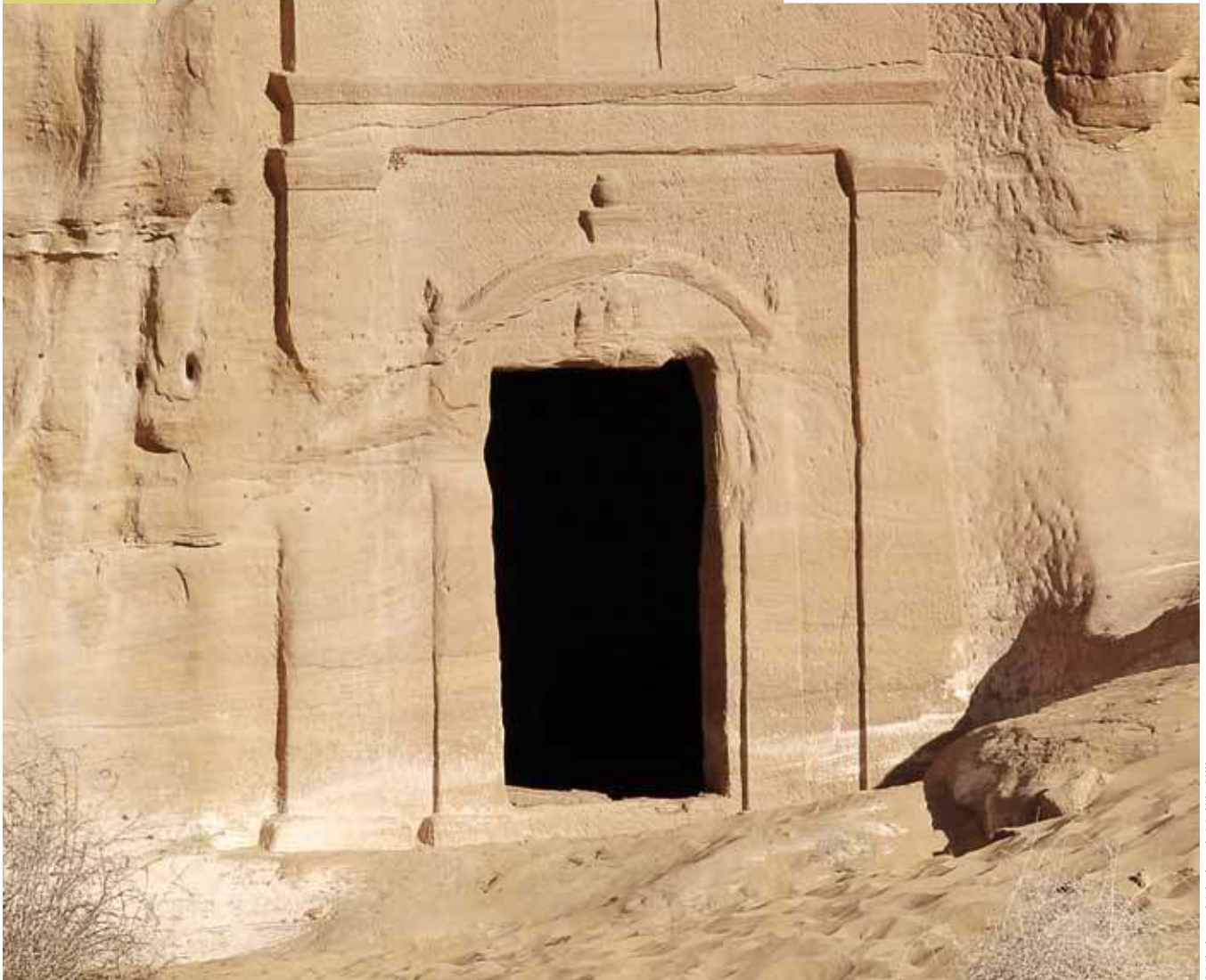
« La résurrection des Nabatéens »

LES CHERCHEURS

François Villeneuve, professeur d'archéologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirige depuis 2008 avec Laila Nehmé et Dhayfallah al-Talhi les travaux de l'équipe franco-saoudienne qui mène les fouilles à Madâ'in Sâlih.

Charlotte Bouchaud, est l'archéobotaniste de l'équipe. Elle a découvert la très surprenante culture du coton dans cette oasis antique et elle coordonne l'article scientifique en préparation sur les pratiques funéraires. LH ■

Le tombeau
IGN 117,
fouillé par
deux membres
de la mission,
Isabelle Sachet
et Nathalie
Delhospital,
contenait
de nombreux
vestiges
permettant
de mieux
comprendre
les gestes
funéraires
pratiqués sur
ce site durant
l'Antiquité



PUBLICATIONS



L'Autre École de Iéna

Critique, métaphysique et psychologie chez Jakob Friedrich Fries

Christian Bonnet
Éditions Classiques Garnier, 2013

Professeur à l'université de Iéna, berceau historique de l'idéalisme allemand, Jakob Friedrich Fries (1773-1843) y incarne une autre postérité du kantisme. Il tient en effet la voie dans laquelle la philosophie allemande s'est progressivement engagée après Kant pour un néo-dogmatisme qui annule les principaux résultats de la révolution critique, mais estime toutefois que cette évolution a été rendue possible par certaines erreurs de Kant, qui a confondu la connaissance transcendantale avec la connaissance *a priori* qui en est l'objet et en a ainsi manqué le caractère psycho-empirique. Avec Fries,

la critique de la métaphysique devient une critique psychologique, ou anthropologique, de la raison. Le fait que cette interprétation du criticisme ait été régulièrement accusée de «psychologisme» et tenue, à ce titre, pour illégitime explique pour une large part le sort qui lui a longtemps été fait par l'historiographie philosophique. Le renouveau des études friesiennes participe aujourd'hui d'un mouvement général de redécouverte de pans entiers de l'histoire de la philosophie allemande, trop souvent réduite jusque-là à quelques grands noms. Ce livre est la première monographie en français consacrée à cet auteur.



L'énigme du visible, Poïétique des arts visuels

Éliane Chiron
Publications de la Sorbonne, 2013

Qu'est-ce que l'énigme du visible à notre époque, où nous pensons que tout a été vu, grâce aux appareils les plus performants à la portée de tous ? L'énigme est la pièce inconnue du palais, la tache aveugle au fond de notre œil, ce qu'on ne voit pas quand on a le nez dessus, ce qui est à la fois trop loin et trop proche. Sont ainsi revisités, à la recherche de leur part encore inconnue, les parcours d'œuvres d'artistes comme Duchamp, Picasso, Matisse, Niki de Saint-Phalle. De l'énigme, chaque texte déploie l'une des faces, à la manière d'un kaléidoscope, à l'intérieur de six chapitres : l'artiste migrant ; le dessin et le corps créateur ; l'image analogique ou numérique ; l'œuvre en procès, croisements, métissage ; l'espace et le lieu ; le « regardeur » et ses discours. Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui voudraient en savoir plus sur cette énigme de l'art qui a toujours le dernier mot.



L'Union par le droit, L'invention d'un programme institutionnel pour l'Europe

Antoine Vauchez
Éditions Presses de Sciences Po, 2013

Constitution européenne, charte des droits fondamentaux... L'intégration européenne frappe par l'extraordinaire continuité des formes qu'elle emprunte : par-delà les crises et les « sommets de la dernière chance », l'Europe politique ne cesse de se réinventer dans les termes du droit. En quête des fondements historiques et sociaux de ce « juridisme » européen, ce livre retrace le processus par lequel s'est bâti, un programme institutionnel – « L'Union par le droit » – capable de donner sens et unité à l'ensemble hétéroclite des communautés et des politiques européennes. Il révèle aussi le rôle essentiel qu'ont joué un ensemble d'acteurs et de groupes d'élite, universitaires notamment, dans la mutation des traités en un « système institutionnel » doté d'une logique propre et devenu le véritable conservatoire du projet communautaire.

INTERVIEW



Jean-Olivier Hairault, professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

TROIS QUESTIONS à Jean-Olivier Hairault

Auteur de *Vivre et travailler plus longtemps – La retraite, à quel âge ?*

Quelle est la problématique du système de retraite en France que vous exposez dans votre livre ?

Jean-Olivier Hairault : Je présente les enjeux autour de l'augmentation de l'espérance de vie et des ajustements nécessaires pour le système des retraites. Le débat sous-jacent est : l'arbitrage entre un niveau de vie et le temps de loisirs. Cet angle d'attaque permet d'opposer les trois ajustements possibles au système des retraites. Le premier est l'augmentation des cotisations, le deuxième, la baisse des pensions et le troisième, l'augmentation de l'âge de la retraite. Les deux premiers ajustements se ressemblent fondamentalement, ils correspondent à une baisse du niveau de vie mais à une augmentation du temps de loisirs. En revanche l'augmentation de l'âge du départ à la retraite permet de maintenir le niveau de vie.

Cela signifie-t-il que maintenir l'âge de la retraite entraîne inévitablement une baisse du niveau de vie ?

J.-O. H. : Si nous laissons inchangé notre âge de la retraite cela ne correspond pas à une baisse du niveau de vie absolue, puisque les gains de productivité issus du progrès technique permettront d'augmenter notre niveau de vie. Cependant, si nous n'augmentons pas l'âge de la retraite, nous ponctionnons dans ces gains

pour le loisir. Il me semble important que les Français puissent décider entre niveau de vie et temps de loisirs. La retraite choisie existe en France depuis 2003 et avec le recul nous pouvons observer que la plupart des Français opte pour un meilleur niveau de vie plutôt que pour une augmentation de leurs temps de loisirs.

Avec le problème du chômage, comment les seniors peuvent-ils travailler plus longtemps ?

J.-O. H. : Je pose la question dans mon livre : pourquoi en France constate-t-on un emploi des seniors très faible ? Il est peu élevé du fait principalement que l'âge de la retraite est relativement tôt. Ensuite, le très faible taux d'emploi des seniors résulte de la mise en place de la pré-retraite (années 70-80) pour partager la charge des restructurations industrielles et pour éviter le chômage des jeunes. Puis on l'a généralisée à l'ensemble du corps social *via* l'allocation chômage spécifique des seniors avec la même idée de favoriser l'accès des jeunes générations au travail. Or, un taux d'emploi des seniors élevé n'empêche pas que celui des jeunes le soit aussi. Je pense qu'il faut augmenter l'âge de la retraite par l'allongement de la durée de cotisation, ce qui correspond à une retraite choisie et responsable. Il faut aussi penser une réforme de l'avant retraite, bien que le sujet reste délicat du fait de la difficulté intrinsèque des seniors de revenir à l'emploi.

Propos recueillis par Lucia Hernandez



PRÉSENTATION

Vivre et travailler plus longtemps La retraite, à quel âge ?

Jean-Olivier Hairault, Éditions Descartes & Cie, 2012

L'augmentation de l'âge de la retraite est le meilleur instrument de la politique de l'emploi des seniors et de la production de richesse en France, laquelle doit augmenter pour financer l'ensemble du modèle social français. Repousser l'âge moyen de la retraite à soixante-cinq ans peut permettre d'élever de près de 5% de PIB par habitant.

Cette évolution marquerait un changement de cap radical : à la société de retraite anticipée, résultat du partage entre générations hérité des années 1970, succéderait une société favorisant une plus grande longévité des carrières.

PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

Extraits de **Vivre et travailler plus longtemps** **La retraite, à quel âge ?**, par Jean-Olivier Hairault



Vivre dans de bonnes conditions matérielles tout au long de la vie est devenu une réalité pour la plupart de nos concitoyens. Les retraités disposent d'un revenu relativement comparable à celui des actifs. Cette situation est éminemment désirable et marque un progrès social auquel les Français sont très attachés. Pourquoi le fait de vivre plus longtemps remettrait-il en cause cet équilibre ? Cette question est souvent posée dans le débat sur l'âge de la retraite, mais toujours au travers de la réforme du système de retraite par répartition, comme si elle ne se posait que du fait même de son existence. Or, cette question de l'âge de la retraite au regard de l'allongement de la vie est beaucoup plus fondamentale que le choix du système de retraite ou de son aménagement : elle se pose à tous les Français, indépendamment du système de retraite. Elle concerne la répartition de notre temps de vie entre inactivité et activité, elle détermine finalement notre niveau de vie.

(...)

L'âge de la retraite détermine la frontière entre activité et inactivité : il fixe leurs temps relatifs. L'âge de la retraite est donc un moment crucial de l'existence où un individu *choisit* de cesser son activité et mettant du même coup un terme aux flux de ressources issus du travail. Pour vivre, il ne peut plus désormais compter que sur les ressources produites par les autres individus encore en activité. Pourquoi un retraité aurait-il un droit sur une partie de ces ressources ? C'est le cas s'il possède des actifs monétaires (comptes à vue) ou financiers (actions, obligations, comptes à terme, assurance-vie, etc.) qui sont des créances sur des entreprises, banques ou États, achetés pendant la vie active. C'est aussi le cas s'il appartient à un système de retraite collectif sur lequel il possède des droits en échange des contributions qu'il a effectuées pendant sa période d'activité. Quel que soit le mode opératoire, et nous reviendrons sur cette question importante, mais *in fine* secondaire, le travail *finance* la retraite, au sens où ces créances sont des transferts de revenu de la période d'activité vers l'inactivité.

←
Pages
15-16

←
Pages
74-75
 →

←
Page
27

←
Page
85
 →

L'augmentation de l'espérance de vie pèse sur notre système de retraite par répartition dont l'équilibre repose sur la relative stabilité du nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs. Mais cette augmentation poserait les mêmes questions fondamentales en dehors de tout système de retraite, par exemple si on laissait les Français épargner pour leurs vieux jours. Les avantages du système par répartition proviennent du rendement apporté par la croissance de la masse salariale, et de ce point de vue il est supérieur au laisser-faire. Mais il ne change en rien les réponses possibles au choc démographique auquel nous faisons face. Au niveau individuel, l'ajustement passe soit par un allongement de la vie active, soit par un appauvrissement relatif au moment de la retraite, soit par un transfert plus important de ressources de la période d'activité vers la période de retraite. Au niveau du système de retraite par répartition, on parlera respectivement de diminution du ratio de dépendance, de baisse de la générosité du système et d'augmentation du taux de cotisation, mais il s'agit fondamentalement des mêmes ajustements. Le débat public donne parfois l'impression que le système de retraite par répartition serait doté d'un pouvoir miraculeux qui permettrait d'échapper au problème auquel chaque individu doit faire face. Les Français semblent parfois refuser de reculer l'âge de leur retraite, mais c'est toujours dans l'illusion d'une solution miraculeuse qui n'existe pas. En fait, lorsque les alternatives sont clairement explicitées, et nous reviendrons sur ce point par la suite, l'arbitrage en faveur de l'inactivité est rarement privilégié.

(...)

Comment expliquer le retard de la France en termes d'emploi des seniors par rapport aux autres pays qui nous entourent ? L'essentiel nous semble résider dans une stratégie volontaire de sortie précoce de l'emploi pour les seniors mise en œuvre depuis plus de 30 ans. Cette stratégie a longtemps été celle de beaucoup de pays européens, mais la majorité d'entre eux ont su inverser le mouvement depuis le milieu des années 1990. La société française, par l'intermédiaire des gouvernements successifs et des partenaires sociaux, a fait le choix de faire sortir les seniors de l'emploi, parfois au nom de l'emploi des jeunes, mais de façon plus implicite, en fa-

PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

« Le maintien en emploi des seniors doit être un objectif, et l'assurance-chômage des seniors ne doit plus être une pré-retraite de fait »

veur de l'emploi des générations d'âge médian entre 30 et 50 ans. Le faible emploi des seniors est de ce point de vue une politique, une stratégie parfois assumée, souvent dissimulée, qui résulte d'un consensus social inavoué. Cette politique recouvre deux modalités qui accélèrent la cessation d'activité des seniors : la première est un âge de la retraite relativement précoce, la seconde est l'existence de dispositifs de pré-retraites qui font que la cessation d'activité se produit même bien avant l'âge de la retraite.

(...)

Notre diagnostic, après examen des causes du sous-emploi des seniors en France, met en cause la responsabilité des politiques publiques et plus généralement celle de notre modèle social. Notre décalage vis-à-vis des autres pays se situe d'abord à ce niveau.

Globalement, une grande partie de la faiblesse du taux d'emploi en France relève d'une stratégie collective, assise sur les modalités du système de retraite et de pré-retraites. Flexibiliser les deux extrémités du marché du travail, les segments des jeunes et des seniors, est un choix plus qu'une fatalité. Cette stratégie est-elle meilleure qu'une flexibilité au cœur de notre marché du travail ? Cette question est fondamentale, et il n'existe pas de réponses suffisamment établies pour clore ce débat sans une analyse plus approfondie. Nous voulions essentiellement faire valoir le fait que la faiblesse du taux d'emploi en France ne doit pas retarder, ou pire empêcher, les ajustements du système de retraite face à l'allongement de la vie.

Il n'y a pas, de notre point de vue, de raisons générales liées à l'employabilité des seniors qui empêcheraient d'allonger les carrières, sauf dans certains cas particuliers, qui légitiment a contrario des stratégies plus micro-économiques, adaptées au contexte de ces entreprises. On peut en outre penser que cette meilleure gestion de l'âge dans l'entreprise ne deviendra effective que lorsque la pratique du départ anticipé des seniors aura été réduite de façon significative.

(...)

Pendant ce temps, les pouvoirs publics doivent se concentrer sur les réformes de la protection sociale, le système



Présentation
du livre et entretien
avec l'auteur :

Page 23
du magazine

←
Pages
135-138
→

de retraite et l'assurance chômage des seniors. Il faut limiter les cessations d'activité précoce par le maintien et le cas échéant le retour en emploi des seniors. Parce qu'il serait vain de vouloir augmenter l'âge de la retraite en maintenant l'âge de cessation d'activité à un niveau faible, avant même 60 ans, il est impératif de mettre fin au départ précipité des seniors. Le système d'assurance-chômage, mais également les conditions de licenciement, doivent être réformés pour mieux responsabiliser les entreprises et les seniors. Le maintien en emploi des seniors doit être un objectif, et l'assurance-chômage des seniors ne doit plus être une pré-retraite de fait. Par ailleurs, dans la même perspective, il serait souhaitable de réintroduire une taxation des licenciements des seniors, au moins pendant une période de transition vers un système assaini qui tourne le dos à la culture de la pré-retraite.

Les propositions de réforme du système de retraite de répartition doivent reposer sur un principe d'équité inter-générationnelle, un principe de liberté et de responsabilité et un principe de soutenabilité du système. Un système de retraite qui n'assurerait plus la parité des revenus entre actifs et retraités manquerait à sa première mission et s'autodétruirait à terme par la montée en puissance de la capitalisation individuelle. Il faut donc revenir à une plus grande générosité et remettre en cause les effets de la désindexation des pensions sur les salaires. La deuxième orientation est d'élargir les marges de choix, ce qui suppose de revenir à un âge légal de 60 ans. Mais le principe de soutenabilité impose alors d'augmenter la durée de cotisations pour obtenir le taux plein à un rythme plus rapide que celui prévu dans la réforme de 2003.







→ **PAGE 28**

Double licence
Philosophie-lettres /
Lettres-philosophie

→ **PAGE 29**

Double licence
Histoire-hébreu classique
Études juives / Hébreu
classique Études juives-histoire

→ **PAGE 30**

Master pro
Banque et finance

FORMATION



DOUBLES LICENCES

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une université pluridisciplinaire, les doubles parcours de licence qu'elle propose depuis une quinzaine d'années en sont un bon exemple. En s'associant avec Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'université enrichit son offre de doubles licences.

Philosophie - lettres

Lettres - philosophie



des fondamentaux de ces deux disciplines, viennent s'ajouter des cours annexes mais néanmoins importants : l'apprentissage du latin, utile dans les deux domaines et notamment dans la perspective des concours d'enseignement, les méthodologies respectives (dissertation et commentaire de texte), les langues vivantes, l'informatique. La formation est néanmoins ouverte aux étudiants qui n'auraient jamais suivi de cours de latin. Ils ont la possibilité de s'ins-

crire en niveau débutant. Katia Genel, la responsable pédagogique du diplôme dans le département de philosophie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, considère qu'il s'agit d'«une formation solide et complète d'humanités, l'apprentissage de deux méthodes différentes d'appréhension des grands textes de la tradition.»

Cette formation se pose comme une véritable alternative aux classes préparatoires littéraires puisqu'elle allie la pluridisciplinarité à une spécialisation caractéristique de l'université.

Et après ?

Les étudiants sont inscrits administrativement dans une université et pédagogiquement dans les deux, ce qui constitue un double parcours, sans délivrance néanmoins de deux diplômes. À l'issue de ces trois années, ils obtiennent donc un diplôme de licence (celui de l'université d'inscription). En couvrant deux champs

majeurs en sciences humaines, la philosophie et les lettres, la licence permet aux étudiants d'élargir leur choix de poursuite d'études (master de philosophie ou de lettres) mais également d'étendre leurs champs d'insertion professionnelle (enseignement, professorat, journalisme, édition,...). Par ailleurs, un stage peut être validé dans le cadre des enseignements de professionnalisation à choisir, ce qui permet aux étudiants de s'ouvrir dès la licence au milieu professionnel. « *Un sas de découverte* », c'est ainsi que Katia Genel qualifie la formation; les étudiants, avant de choisir leur voie, approfondissent leur culture littéraire et philosophique.

Contacts :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Responsable pédagogique :
Katia Genel



Département de philosophie (UFR 10)
Site internet : www.univ-paris1.fr/ufr/ufr10



Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Département de littérature et de linguistique
françaises et latines
<http://goo.gl/3rfBQ>

L'association des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris 3 Sorbonne Nouvelle a permis de proposer aux étudiants cette double licence en philosophie et en lettres.

Ce parcours combine les tronc communs de ces deux disciplines, les étudiants acquièrent une solide culture philosophique tout en recevant une formation littéraire. Les enseignements en philosophie sont dispensés par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ceux en lettres par l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Côté lettres, sont proposés des cours d'histoire littéraire, de linguistique, de mythologie, l'étude des cultures antiques, modernes et contemporaines ainsi que l'étude des grands débats et des grands auteurs. Côté philosophie, les étudiants se familiarisent avec l'abstraction conceptuelle et la logique de l'argumentation mais également avec l'histoire de la philosophie et des textes classiques. À l'apprentissage

DOUBLES LICENCES

Histoire - hébreu classique

Études juives Hébreu classique

Études juives - histoire



La double licence Histoire/Hébreu classique-Études juives ou Hébreu classique-Études juives/Histoire s'est fixée pour objectif d'organiser de manière dynamique ces enseignements dispensés dans les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Le Diplôme Universitaire d'Études sur le Judaïsme (DUEJ) proposé par le département d'histoire de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a déjà derrière lui plusieurs années d'existence. Cette formation est remodelée et intégrée à la licence d'histoire afin de proposer un parcours d'études juives. L'association avec Paris 3 Sorbonne Nouvelle offre un parcours linguistique renforcé permettant l'accès aux textes classiques, aux documents, aux archives, au matériel épigraphique qui implique la connaissance de l'hébreu biblique, mishnique et médiéval. La formation s'adresse à des bacheliers n'ayant pas nécessairement de compétences en hébreu : les deux premiers semestres comportent en effet un enseignement de langue adapté aux débutants. À la fin des trois années, les étudiants obtiennent une licence d'histoire (parcours hébreu, Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et une licence d'hébreu (parcours histoire, Paris 3 Sorbonne Nouvelle).

Et après ?

Aux titulaires de la double licence s'ouvrent les masters d'histoire et de langue hébraïque. Dans le domaine professionnel, ils peuvent s'orienter vers les concours traditionnels : de professeur des écoles, CAPES, agrégation. En outre, ce parcours s'inscrit



PAROLE D'ÉTUDIANT

Ce parcours est très enrichissant du point de vue intellectuel et professionnel. Il s'agit de s'intéresser à une culture dite minoritaire dans une culture environnante, en étudiant les processus d'échanges entre minorités juives et les sociétés qui les entourent. Traiter de ces thèmes demande des connaissances spécifiques et une certaine expertise. Je poursuis mes études en master de recherche en histoire et travaille sur les modèles culturels des juifs d'Égypte à l'époque contemporaine. Les ouvertures professionnelles en plus d'être celles d'un étudiant en histoire ouvrent des portes dans des lieux qui touchent à l'histoire ou à la culture juive en France.

David Maslowski, diplômé de la double licence

dans une actualité patrimoniale. Certains pays d'Europe de l'Est, récemment entrés dans l'Union Européenne possèdent un patrimoine juif d'une grande richesse, encore largement inexploité. En associant l'histoire générale et les études juives, la formation apporte aux étudiants de solides connaissances disciplinaires et méthodologiques qui leur donneront les compétences pour travailler sur ce patrimoine.

Dans ce cadre, une option du master d'histoire, proposé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, «histoire et anthropologie des mondes juifs» permet l'approfondissement et l'achèvement d'un parcours innovant dans le domaine patrimonial et culturel et à terme des débouchés dans le domaine muséologique, la documentation, le dépouillement de fonds d'archives en France et en Europe.

Cécile Lecan

Contacts :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Responsable pédagogique :
Patricia Hidiroglou

Département d'histoire (UFR09)
Site internet : www.univ-paris1.fr/ufr/ufr09

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Études hébraïques
<http://goo.gl/u4o7d>



MASTER PROFESSIONNEL

Le master pro Banque et finance, dirigé par Christian de Boissieu – professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – prépare les étudiants aux métiers de la finance et de la banque.

Master pro

Banque et finance

Le DESS (Diplômes d'études supérieures spécialisées), aujourd'hui master pro, Banque et finance, est créé en 1976. L'idée était pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'avoir une présence dans le secteur de la banque et de la finance, avec d'une part, un diplôme recherche Monnaie, Banque, Finance et d'autre part, un diplôme professionnel Banque et finance.

L'objectif du master pro «*est de former des étudiants qui puissent d'abord accéder dans de bonnes conditions aux métiers de la finance et de la banque, mais aussi, précise Christian de Boissieu, qui puissent avoir une mobilité à la fois horizontale et verticale*». Il s'agit ainsi de préparer de futurs financiers capables de passer des secteurs de la banque à ceux de la finance, et de prétendre à des métiers très différents (*trader, analyste crédit, analyste financier...*).

Une formation diversifiée et évolutive

À la rentrée 2012, 750 dossiers ont été présentés pour environ 45 places. Les candidats sont issus de masters 1 de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (économie, gestion, économétrie, droit, Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales), certains sont diplômés de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, de grandes écoles de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP Europe...), ou de grandes écoles d'ingénieurs.

Comment dans un contexte de crise économique et financière le master a-t-il su garder toute son attractivité? Parce qu'il offre une formation diversifiée aux métiers de la finance et de la



banque. Il s'efforce de répondre aux défis qui touchent certaines carrières de la finance et par suite certaines formations trop spécialisées. La crise révèle en quelque sorte les atouts de cette formation et l'éventail de ses possibilités de carrières.

Dès ses débuts le master a dispensé des enseignements techniques pointus (sur les marchés à terme, les instruments dérivés, les méthodologies de gestion d'actifs, l'audit bancaire...) et des

enseignements transversaux (les innovations financières, l'analyse financière, les droits des nouvelles techniques financières, le marketing financier, les systèmes de paiements, la finance japonaise, la «*corporate governance*»...). L'enseignement est «*poly-technicien*», les étudiants acquièrent une compréhension globale des mécanismes financiers. Les diplômés ont ainsi la possibilité d'évoluer dans des métiers diversifiés. Les étudiants assimilent également des

notions précises sur l'évaluation des actifs financiers, l'analyse financière ou encore l'économie. Ils acquièrent ainsi de solides bases théoriques, assurant à ces futurs financiers, une grande adaptabilité. «*Pour aider les étudiants et leur permettre d'aborder la vie professionnelle dans les*



meilleures conditions, je pense qu'il ne faut pas former des hyper-spécialistes d'un produit ou d'une technique», précise Christian de Boissieu.

«*J'ai toujours voulu que la formation puisse résister aux crises»,* indique-t-il. Et les faits lui ont donné raison. Par exemple, le premier krach boursier de 1987 a été un premier coup dur pour la finance française et pour les formations qui préparaient aux métiers de *traders*. La formation

dans la mesure où elle peut former des *traders* mais pas seulement, a très bien résisté à cette crise. À certains moments, il y a moins de débouchés dans les marchés financiers et un peu plus dans les activités bancaires. À d'autres moments, c'est l'inverse ou bien une toute autre configuration. Un autre exemple est la crise économique et financière qui touche le monde depuis 2007. Il y a un peu moins d'appétit pour former des *traders*, et des gens qui interviennent sur le *front-office*, mais plus d'intérêt pour ceux qui travaillent dans le *middle-office* ou le *back-office*. Or les questions de gestion des risques et de réglementation bancaire et financière sont au cœur de la formation.

En outre, au fil de l'histoire les enjeux changent. La formation est évolutive, elle tient compte des changements qui interviennent dans la sphère financière. «*Quand je compare le programme d'aujourd'hui au programme de 1976, ça ne tiendrait plus»,* indique Christian de Boissieu. Ainsi, s'il y a un socle de connaissances, un «noyau dur» qui perdure, il y a aussi des évolutions incontournables. Les modules et les cours sont renouvelés à la lumière des sujets qui se présentent. Par exemple, «*la finance islamique, la finance carbone ou la micro-finance se développent rapidement depuis quelques années. Il y a 10 ans, nous n'en parlions pratiquement pas»,* sans oublier les modules sur l'éthique et la déontologie, sur l'évaluation de la «*corporate governance*», etc. À noter que l'anglais est la langue de la finance ; c'est un fait à gérer plutôt qu'à nier. Il est donc important que les étudiants aient et acquièrent un bon niveau. Son enseignement est assez conséquent, et un certain nombre de cours sont dispensés en anglais.

Les enseignements sont prodigués par des universitaires, mais aussi par des professionnels de haut niveau venant des banques ou d'autres institutions

financières. 90% des intervenants sont des praticiens (banquiers, auditeurs, avocats...). Le savoir inculqué est ainsi au plus proche du monde de la finance, tout en prenant le recul que la crise actuelle impose.

Et après ?

Les débouchés sont très divers, même s'ils sont rendus plus compliqués par le contexte général actuel. Le diplômé peut travailler dans le monde de l'économie et de la finance, des banques mais aussi dans le domaine des assurances... Depuis un an le diplôme est reconnu *Chartered Financial Analyst* (CFA) par le *CFA Institute*, ce qui confère au master pro Banque et finance une reconnaissance professionnelle internationale et ouvre à ses diplômés des perspectives professionnelles élargies.

L'AMoFiB Sorbonne, l'Association Monnaie Finance Banque créée par les étudiants regroupe plusieurs formations (le master recherche Monnaie, Banque, Finance, le master pro en alternance Contrôle des risques bancaires, Sécurité financière et Conformité et le master pro Banque et finance). L'AMoFiB c'est plus de deux mille anciens diplômés qui promeuvent le diplôme et contribuent à sa notoriété. C'est aussi un réseau qui participe activement à l'intégration des jeunes diplômés dans le monde professionnel par des stages ou l'accès à de vrais emplois, et qui favorise les contacts entre l'université et les professions concernées.

Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :
<http://goo.gl/Ugcpl>



ACTUALITÉS



ÉVÉNEMENT

Stephen Frears, fier d'être en Sorbonne

Le 6 avril dernier, le réalisateur britannique Stephen Frears était l'invité du cycle « Musique et Cinéma » organisé par le master pro Ciné Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la *New York University in Paris* et l'Union des Compositeurs de Musique de Films.

Ce réalisateur varie les genres cinématographiques tout en glissant dans ses films un réalisme social comme dans *Les Liaisons dangereuses*, *Tamara Drewe*, *The Queen*.



Stephen Frears indique à son auditoire qu'il n'a pas de connaissances particulières en matière de musique. Il se laisse guidé par son instinct. Il s'entoure de compositeurs de films de confiance et il est à l'écoute de leurs conseils.

Pour *Tamara Drewe*, il a fait appel à un compositeur de musique français, Alexandre Desplat. Stephen Frears a apprécié chez lui son analyse du film. Il a su, par sa musique, extraire l'essence du film.

Pour l'anecdote, avant de clore cette séance, Stephen Frears, heureux d'être à la Sorbonne, lieu où a débuté les événements de mai 68, proclame : « *Je ne changerai plus de pantalon* ».

CG

PARIS 1 S'ENGAGE DANS LE PROJET EXPOFRANCE 2025 !



Pour une candidature de la France à l'organisation de l'Exposition Universelle de 2025.



La France hébergera-t-elle l'Exposition universelle en 2025? L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne veut lui en donner les moyens. Elle s'est donc engagée dans le projet EXPOFRANCE 2025, seule université partenaire à ce jour. Le projet est soutenu par un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles figurent Jacques Attali, Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine ou encore Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'exposition universelle est un symbole d'innovation, une valorisation de la création technique

et artistique d'une époque. Voilà 75 ans que la France n'a plus accueilli d'exposition universelle alors que celle-ci a fortement marqué son histoire. Celle de 1889, reste par exemple gravée dans le paysage urbain puisqu'elle a donné naissance à la Tour Eiffel.

Le Président Boutry a participé à la conférence de presse de lancement ce 10 avril au Grand Palais. Il a annoncé que l'université allait « mobiliser les étudiants et les enseignants-chercheurs venant de nombreuses disciplines concernés par le projet (histoire, histoire de l'art, patrimoine, tourisme, économie, gestion, droit, philosophie, géographie) et dans lesquelles Paris 1 occupe une place de premier rang en France et en Europe ». La première étape pour se lancer dans ce qui promet d'être une grande aventure! CL ■

Site : www.expoFrance2025.com

LU DANS LA PRESSE

Paris 1 brille au classement

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'est illustrée dans le célèbre classement britannique *World University Rankings* publié par la société *Quacquarelli Symonds (QS)*. Ce dernier présente les 200 meilleures universités au niveau mondial (sur 2800), classées par sujets. Les classements sont basés sur des études faites auprès de 70 000 universitaires et employeurs.

Pour Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cinq disciplines se démarquent et viennent s'inscrire dans les premières places au niveau mondial : le droit (18^e), l'histoire (19^e), la philosophie (26^e), la science politique (44^e) et l'économie (47^e). Ainsi, dans ces cinq domaines, l'université est classée comme la première ou deuxième université française. Au niveau national, nous la retrouvons également en première place en géographie, en gestion et en finance. CL ■



ACTUALITÉS

SPORT

L'équipe de rugby vice-championne de France !



L'épopée rugbystique de l'équipe de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'est achevée le 16 mai dernier à St Nazaire en finale du championnat de France (Nationale 2), face à l'équipe de l'université de Pau sur le score de 16 à 15... pour l'équipe des Pays de l'Adour. Si la première défaite de la saison 2012/13 peut, si proche du but, avoir un goût amer, l'équipe de Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'a pourtant pas démerité. Jusqu'à la dernière minute elle a tenu en haleine ses supporters... L'équipe ne cesse de progresser, déjà championne d'Île-de-France, elle a pour la première fois de son histoire atteint la finale du championnat de France. À suivre... LH

Les joueurs : B. Maret, L. Fialaire, B. Laussel, A. Blot, A. Lemaire, R. Page, D. Marcellesi, M. Bachelot, E. Landrieu, A. Barraud, B. de Chazeaux, X. Chauveau, D. Verrechia, O. Beaugé, A. Rousset, Y. Mefre, H. Chabeur, T. Marcellesi, P. Mandel, T. Zahedi-Vafa, G. Lacaille, M. Hyst.

CONFÉRENCE

Au cœur de l'emploi européen

Le 9 avril 2013, à l'occasion de sa première visite en France, le directeur général de l'office européen de sélection du personnel (EPSO), David Bearfield, a animé une conférence exceptionnelle à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La thématique «*Les métiers de l'Europe*» devait permettre aux étudiants de découvrir les opportunités pour faire carrière dans l'Union Européenne. Ainsi, David Bearfield a présenté les parcours professionnels et les voies d'accès aux institutions européennes. Ce fut, pour les étudiants, l'opportunité d'échanger avec un professionnel au cœur de l'Union Européenne puisque David Bearfield a rejoint la Commission Européenne en 1993 et qu'il a occupé les postes notamment de membre du cabinet du vice-président Neil Kinnock, d'assistant de l'équipe de transition du président Romano Prodi, d'assistant du directeur général du personnel et de l'administration et rédacteur en chef de Commission en Direct. CL



SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LE LIBAN



Le 24 avril 2013 un accord entre université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Fondation Alwaleed Bin Talal - Liban était signé. Le protocole de l'accord a pour objet l'attribution d'une bourse annuelle pour un(e) étudiant(e) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en master 1 de Science politique, option Monde arabe, en mobilité à l'Institut des Sciences politiques de l'université Saint-Joseph (ISP) avec lequel l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a un accord de coopération académique et d'échange d'étudiants. L'accord est valide de 2013 jusqu'à 2016. Le Président Philippe Boutry a à cette occasion décoré de la médaille Richelieu (décoration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) Madame Leila Solh Hamadeh, Vice-présidente de la Fondation et déléguée par son excellence le Prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud pour le représenter. LH

ACTUALITÉS

ÉVÉNEMENT

Réception en l'honneur du Président Colliard



Le 4 juin dernier, le président Philippe Boutry rendait un hommage à son prédécesseur Jean-Claude Colliard qui fut à la tête de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de 2009 à 2012. Il a distingué pour reprendre ses mots, «cette double compétence

du savant et du politique, si rarement réunies dans la même personne».

Nombre de personnalités du monde universitaire était présent à la réception amicale tenue à l'appartement décanal de l'université, pour saluer sa carrière exemplaire.

Professeur agrégé de droit public et de sciences politiques, il est professeur de 1973 à 1985 à l'université de Nantes, puis en 1985, il est professeur de sciences politiques et de droit constitutionnel à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En 1995 (jusqu'à 2000), il devient directeur de l'UFR de Science politique de l'université. Il sera aussi membre du Conseil constitutionnel de 1998 à 2007. Toujours investi dans l'enseignement supérieur, il est depuis juin 2012 le président du PRES Hautes Études-Sorbonne-Arts et Métiers (héSam). LH ■

ÉVÉNEMENT

Marine et Relations internationales : un partenariat qui fonctionne bien

Dans le cadre du partenariat avec le Centre d'Études supérieures de la Marine (CESM) et du master Études Européennes et Relations Internationales, spécialité Relations Internationales et Actions à l'Étranger (MRIAIE), les étudiants suivent un séminaire spécifique, sanctionné par une épreuve orale (exposé de leur dossier), filmée devant un jury de journaliste du service public audiovisuel. Pour la promotion 2011-2012, cinq étudiants ont eu le plaisir de voir leur dossier édité par le CESM dans différentes publications de la Marine en particuliers et de la Défense en général. CL

Les dossiers édités :

Des Icebergs dans le désert

Lénaïck ANDRE

À qui appartient le détroit de Béring

Éva CHAUVET

Les îles-déchets

Léa MERILLON

Dessalement de l'eau de mer

Aurélia SAINT-JUST

La ligne Sandisson

Dino ZUCHELLI

Pour les consulter : www.mriae.fr

CINÉMA

Ça tourne à Paris 1 !



Nombre de lieux appartenant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont classés. Riche de ce patrimoine architectural, avec ses salons boisés, amphithéâtres, salles de cours, halls majestueux, couloirs, galeries, bibliothèques, l'université est régulièrement sollicitée par le cinéma. Le temps d'un tournage les murs de l'université se font décors. C'est sous la neige que le lundi 6 mai dernier la Cour d'honneur du centre Panthéon (12, place du Panthéon, 5^e) s'est réveillée. L'équipe du film *Les yeux jaunes du crocodile* avait investi les lieux. Le film réalisé par Cécile Telerman, réunit Julie Depardieu, Emmanuelle Béart, Patrick Bruel, Jacques Weber, Alice Isaaz, Karole Rocher et Samuel Le Bihan. Il est adapté du roman de Katherine Pancol. Il sortira dans les salles en avril 2014. LH

UNE NUIT DES MUSÉES FLUORESCENTE !



Yann Toma, artiste et professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, était l'invité de l'édition 2013 de la Nuit européenne des musées au CCC (Centre de Création Contemporaine) à Tours. Yann Toma est président à vie de «Ouest-Lumière», une ancienne compagnie d'électricité (qu'il a rachetée et dont il a récupéré les archives) qui a pour but original de produire de l'Énergie Artistique (EA). Samedi 18 mai, l'artiste a offert 7 000 éventails fluorescents aux visiteurs des différents musées et du château de la ville. Il leur distribua par ce geste un peu « d'Énergie Artistique », et il leur permit ainsi de participer à son œuvre inédite : une Nuit Fluorescente. LH ■

Retrouvez en image la déclaration du Président à vie de Ouest-Lumière : <http://vimeo.com/66473438>



PROGRAMME

DE LA GALERIE SOUFFLOT

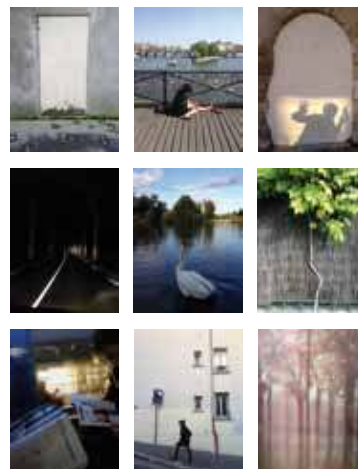
La galerie Soufflot accueille régulièrement des expositions temporaires organisées par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Étudiants, enseignants, personnels, ou simples visiteurs peuvent ainsi découvrir en flânant dans le centre Panthéon les œuvres de différents artistes, suspendues de part et d'autre de la galerie

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne présente :

La photo du jour - 366

Du 10 juin au 15 juillet 2013

À l'origine de l'exposition, le projet du photographe David Lorenté : une photographie par jour, prise de son *smartphone* et postée sur les réseaux sociaux. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, sans faillir un seul jour, l'artiste a capturé dans son téléphone une image de la journée. Découvrez, galerie Soufflot une quarantaine de photographies issues de ce projet captivant.



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

12 place du Panthéon, 75005 Paris
RER B, station Luxembourg

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Suivez-nous sur Twitter

@SorbonneParis1

